

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES 31 DECEMBRE 2022

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 mars 2021 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 30 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexées au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 2.550.032 dinars et une somme distribuable négative de la période allant du 1^{er} Octobre 2022 au 31 Décembre 2022 de (13.337) dinars

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2022 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SICAV BNA, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article.

Nous n'avons pas relevé des dépassements quant au respect de ces normes prudentielles.

Tunis, le 27 Janvier 2023

Le commissaire aux comptes :

Mr. Samir LABIDI

BILAN
Au 31 Décembre 2022
(Montants exprimés en dinars)

Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021	
ACTIF			
Portefeuille-titres	3.1	2 079 789	1 972 811
Actions et droits rattachés		1 980 148	1 873 792
Titres OPCVM		99 641	99 019
Placements monétaires et disponibilités		470 243	326 474
Placements à terme	3.2	419 205	325 317
Disponibilités		51 038	1 157
Débiteurs divers		-	27
TOTAL ACTIF		2 550 032	2 299 312
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.3	9 199	8 385
Autres créditeurs divers	3.4	38 219	25 779
Total passif		47 418	34 164
ACTIF NET			
Capital		2 426 403	2 222 004
Capital en nominal	3.5	2 349 800	2 320 800
Capital début de période		2 320 800	2 320 800
Émission en nominal		55 000	-
Rachat en nominal		(26 000)	-
SOMMES NON DISTRIBUABLES	3.6	76 603	(98 796)
SOMMES DISTRIBUABLES		76 211	43 144
Sommes distribuables de la période	3.7	76 189	43 122
Sommes distribuables de l'exercice clos		-	-
Report à nouveau		22	22
ACTIF NET		2 502 614	2 265 148
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 550 032	2 299 312

ETAT DE RESULTAT
Au 31 Décembre 2022
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres	4.1	-	138 352	-	107 135
- Dividendes des actions		-	133 358	-	102 228
- Revenus des titres PCVM		-	4 994	-	4 907
Revenus des placements monétaires	4.2	8 688	26 103	5 470	21 762
Total des revenus des placements		8 688	164 455	5 470	128 897
Charges de gestion des placements	4.3	(9 199)	(34 427)	(8 384)	(31 878)
Revenus nets des placements		-511	130 028	(2 914)	97 019
Autres charges d'exploitation	4.4	(13 836)	(56 131)	(10 374)	(53 897)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(14 347)	73 897	(13 288)	43 122
Régularisation du résultat d'exploitation		1 010	2 292	-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		(13 337)	76 189	(13 288)	43 122
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 010)	(2 292)	-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(90 696)	83 799	(42 862)	93 689
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		15 327	89 043	-	8 668
Frais de négociation de titres		(173)	(1 465)	-	(776)
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE		(75 542)	171 377	(42 862)	101 581
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		(89 889)	245 274	(56 150)	144 703

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET*Au 31 Décembre 2022**(Montants exprimés en dinars)*

	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
VARIATION DE L'ACTIF NET				
RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	(89 889)	245 274	(56 150)	144 703
Résultat d'exploitation	(14 347)	73 897	(13 288)	43 122
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(90 696)	83 799	(42 862)	93 689
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	15 327	89 043	-	8 668
Frais de négociation de titres	(173)	(1 465)	-	(776)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	(43 122)	-	(10 258)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	29 977	35 314	-	-
Souscriptions :	29 977	60 047	-	-
Capital	27 500	55 000	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	1 467	2 947	-	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	1 010	2 100	-	-
Rachats :	0	(24 733)	-	-
Capital	-	(26 000)	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	1 075	-	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	192	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	(59 911)	237 466	-56 150	134 445
ACTIF NET				
En début de période	2 562 525	2 265 148	2 321 298	2 130 703
En fin de période	2 502 614	2 502 614	2 265 148	2 265 148
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	23 223	23 208	23 208	23 208
En fin de période	23 498	23 498	23 208	23 208
VALEUR LIQUIDATIVE				
En début de période	110,344	97,602	100,021	91,808
En fin de période	106,503	106,503	97,602	97,602
TAUX DE RENDEMENT	-(3,48) %	11,02%	-(2,42) %	6,79%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2022

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est sis à : Rue Hédi Noura - 1001 Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 30 septembre 2022, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NC 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net, et
- Les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Code ISIN	Nombre De titres	Prix D'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de L'actif net	% du capital De l'émetteur
Actions cotées :			1 675 156	1 980 139	79,12%	
ARTES	TN0007300015	7 000	51 138	36 365	1,45%	0,02%
ATL	TN0004700100	49 975	138 881	149 825	5,99%	0,20%
ATTIJ BANK	TN0001600154	4 000	136 600	147 892	5,91%	0,01%
BNA	TN0003100609	7 000	79 309	61 474	2,46%	0,02%
CITYCARS	TN0007550015	500	3 635	5 350	0,21%	-
EURO-CYCLE	TN0007570013	5 550	119 959	141 075	5,64%	0,02%
MAGHREBIA VIE	TNDKJ8O68X14	2 109	12 823	13 076	0,52%	0,03%
MAGHREBIA VIE NS	TNMSXIDXJE02	4 218	25 645	25 645	1,02%	0,06%
ONETECHHOLDING(AA)	TN0007530017	14 520	84 555	100 638	4,02%	0,03%
SAH	TN0007610017	18 050	133 502	163 948	6,55%	0,02%
SFBT	TN0001100254	6 250	41 885	84 150	3,36%	0,01%
SIAME	TN0006590012	22 000	78 960	83 688	3,34%	0,16%
SOTIPAPIER(AA)	TN0007630015	25 320	121 789	161 795	6,47%	0,08%
SOTRAPIL	TN0006660013	15 000	204 576	186 150	7,44%	0,39%
SOTUMAG	TN0006580013	40 000	124 000	202 960	8,11%	0,33%
SOTUVER	TN0006560015	6 117	34 580	53 212	2,13%	0,03%
SOTUVER NG J01/01/2023	TNF8FC5GRVG9	1 112	8 379	8 707	0,35%	0,02%
STA	TNNGTFLC2986	9 000	156 028	221 499	8,85%	0,9%
STAR	TN0006060016	311	46 650	51 050	2,04%	0,01%
TPR	TN0007270010	20 000	72 262	81 640	3,26%	0,04%
Titres OPCVM :			101 003	99 641	3,98%	-
Placement obligataire SICAV	TN0003100617	930	101 003	99 641	3,98%	0,033
Droits :			3	9	-	-
- ABDA381/27	-	4	1	8	-	-
- TRDA1/15	-	3	2	1	-	-
Total en Dinars			1 776 162	2 079 789	83,10%	

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2022	% de L'actif net
Compte Placement BNA	413 000	6 205	419 205	16,75%
Total en Dinars	413 000	6 205	419 205	16,75%

Placement à terme	Échéance	Prix D'acquisition	Valeur au 31/12/2022
Placement BNA 100JoursTaux 10.23%	17/02/2023	85 000	85 991
Placement BNA 100JoursTaux10.23%	20/02/2023	64 000	64 703
Placement BNA 100JoursTaux10.03%	15/01/2023	24 000	24 448
Placement BNA 100JoursTaux10.03%	23/10/2023	240 000	244 063
Total		413 000	419 205

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31décembre 2022	31 décembre 2021
Gestionnaire (BNA Capitaux)	8 899	8 085
Dépositaire (BNA)	300	300
Total en Dinars	9 199	8 385

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31décembre 2022	31 décembre 2021
Jetons de présence	76	75
Commissaire aux comptes	8 960	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	212	191
Autres (*)	28 971	16 553
Total en Dinars	38 219	25 779

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31décembre 2022	31 décembre 2021
Capital début de période :		
- Montant en nominal	2 320 800	2 320 800
-Nombre de titres	23 208	23 208
-Nombre d'actionnaires	120	120
Souscriptions réalisées :		
-Montant en nominal	55 000	-
-Nombre de titres	550	-

Rachats effectués :

-Montant en nominal	(26 000)	-
-Nombre de titres	(260)	-

Capital fin de période :

-Montant en nominal	2 349 800	2 320 800
-Nombre de titres	23 498	23 208
-Nombre d'actionnaires	120	120

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31décembre 2022	31 décembre 2021
Sommes non distribuables	175 399	101 581
Résultat non distribuable de la période :	171 377	101 581
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	83 799	93 689
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	89 043	8 668
Frais de négociation de titres	(1 465)	(776)
Régularisation des sommes non distribuables(Souscription)	2 947	-
Régularisation des sommes non distribuables(Rachat)	1 075	-
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	(98 796)	(200 377)
Total en Dinars	76 603	(98 796)

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE

	31décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat d'exploitation	73 897	43 122
Régularisation lors des souscriptions d'actions	2 100	-
Régularisation lors des rachats d'actions	192	-
Total en Dinars	76 189	43 122

NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT**NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Dividendes des actions	-	133 358	-	102 228
Revenus des titres PCVM	-	4 994	-	4 907
Total en Dinars	-	138 352	-	107 135

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Revenus du compte placement à terme BNA	8 630	25 903	5 442	21 482
Revenus du compte bancaire BNA	58	200	28	280
Total en Dinars	8 688	26 103	5 470	21 762

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Rémunération du Gestionnaire	8 899	33 237	8 084	30 688
Rémunération du Dépositaire	300	1 190	300	1 190
Total en Dinars	9 199	34 427	8 384	31 878

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Primes, indemnités et frais AGO	7 058	28 000	3 362	25 800
Jetons de présence	4 083	16 200	4 082	16 199
Redevance CMF	636	2 374	577	2 192
Honoraires du commissaire aux comptes	2 279	9 040	2 279	9 040
Autres (TCL et autres frais)	(220)	517	74	666
Total en Dinars	13 836	56 131	10 374	53 897

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS**Rémunérations du Gestionnaire et du Dépositaire :**

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la Société.

En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque Nationale Agricole (BNA) assure les fonctions de Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- Encaisser les montants des souscriptions des actionnaires entrants et régler les montants des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT.